

avril 2015

rapport d'activités 2014 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut | Place du village 6 | CH-1660 Château-d'Œx  
026 924 76 93 | info@gruyerepaysdenhaut.ch | www.gruyerepaysdenhaut.ch



Grandvillard, l'exceptionnelle maison du Banneret

## Bienvenue dans la vallée de l'Intyamou



Grandvillard est un petit village de 800 habitants sis au pied des Préalpes fribourgeoises. Son vaste territoire s'étend du Vanil-Noir jusqu'à la Sarine. Son patrimoine bâti est inscrit à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse. Son économie principalement agricole et son aménagement territorial offrent des caractéristiques touristiques indéniables.

Notre pays a la chance de pouvoir bénéficier de parcs naturels au sein desquels notre petit coin de terre trouve une place de choix.

Plus que jamais, le maintien du patrimoine est un thème qui occupe, voire préoccupe la population dans son ensemble et dans des domaines aussi diversifiés que les constructions, la mobilité, la conservation de l'économie alpestre et des espèces végétales.

Toutes ces richesses sont réunies dans notre région ; encore faut-il organiser leur valorisation et la coordination des connaissances qu'elles suscitent. Un même objectif global réunit les différentes entités et le Parc naturel régional est l'instrument indispensable à cette unité. Son concept enrichit le potentiel de développement de toute une région même au-delà des limites cantonales. Il favorise l'engagement individuel et transfère les perceptions de chacun à la diversité des communes du parc.

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a un rayonnement qui permet à un nombre considérable de projets de se réaliser et de charmer toute une population qu'elle soit locale ou touristique.

En qualité de représentante de la commune d'accueil des assises annuelles du Parc, j'adresse ma reconnaissance à tous les acteurs qui s'occupent de la promotion de notre région.

Marie-Claire Pharisa, syndique de Grandvillard

## L'assemblée générale 2015 à Grandvillard

L'Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut tient ses 11<sup>e</sup> assises annuelles à Grandvillard. Après Rossinière (fondation de l'Association, 2006), Neirivue (2007), Charmey (2008), Montbovon (2009), Château-d'Œx (2009), Veytaux (2010), Cerniat (2011), Les Mosses (2012), Villeneuve (2013), Charmey (2014), Château-d'Œx (2015), le Parc est de retour dans l'Intyamou.

### Sommaire

Nature et paysage : conserver, valoriser, transmettre	p. 2 – 3	Le tavillon, un projet, un concours et une exposition	p. 11
Développer une économie durable	p. 4 – 5	Les comptes 2014	p. 12 – 13
Sensibiliser et apprendre à découvrir, une mission clé	p. 6 – 7	Retombées économiques	p. 14
La vie du Parc, association	p. 8 – 9	Perspectives 2015	p. 15
Communiquer, une mission à part entière	p. 10	Le mot du président	p. 16

## NATURE ET PAYSAGES : CONSERVER, VALORISER, TRANSMETTRE

Le Parc a été labellisé (parc d'importance nationale) par la Confédération pour la qualité de sa nature et de ses paysages. Une de ses missions principales consiste à conserver et à valoriser ces éléments qui font sa force et son identité. Deux

commissions coordonnent le développement d'actions : les commissions nature et agriculture.

### Deux Relais nature et paysage à Château-d'Œx et Val-de-Charmey

Le projet *Vergers haute tige* s'est poursuivi avec la plantation de 58 arbres en 2014 sur un total de 369 arbres haute tige plantés dans le Parc et taillés durant 5 ans. Vingt nouveaux contrats de plantation ont été signés pour un total de 120. Les fruits de 11 arbres ont été déterminés à la demande des propriétaires. Aucune nouvelle variété n'a été découverte dans le Parc (total 114 variétés identifiées). Des fiches descriptives (38) de toutes les variétés greffées connaissent un beau succès de téléchargement sur le site web du Parc.

Avec la création de l'association des propriétaires de la *châtaigneraie de Chenaux et Montolivet* et la remise du rapport final au *Fonds Suisse du Paysage*, ce projet touche à sa fin pour le Parc.

Le groupe de projet *Relais nature et Relais paysage* a finalisé un sentier botanique (Les Choucas) à Château-d'Œx et préparé un *Relais paysage* à Charmey (sentier agricole Charmey – La Valsainte).

Le groupe de projet *tavillons* a organisé un concours photos tavillons (voir en page 11). Il a aussi réfléchi à un inventaire du patrimoine tavillonné du Parc qui devrait aboutir à une carte des points forts tavillonnés.

Un groupe de projet *plantes invasives* a été constitué, 5 communes y participent. Un cours autour de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes a été organisé le 18 septembre 2014.

Le rapport final du projet *Troupeau de service et entretien des PPS* a été réalisé.

Le projet *gestion des effluents* s'est poursuivi par la présentation des premiers résultats du projet *Lactobeef* conduit par *Agroscope Posieux* qui consiste à engraisser des bœufs sur pâturage en complément avec du petit lait. Il s'est déroulé en été 2013 sur les alpages de Corjon (VD) et de Vacheresse (FR). Le groupe de projet *Gest'Alpe* a poursuivi son travail en collaboration avec *Prométerre* pour explorer de nouvelles voies de traitement des petits laits.

Agritourisme, une liste *Hébergement, restauration et démonstration de fabrication de fromage dans le Parc* est disponible sur le site du Parc et trois offres ont été proposées dans les *Sens du Parc*.

Treize nichoirs pour chauves-souris (murin de Daubenton) ont été installés dans le Parc



Présentation du projet *Lactobeef* sur l'alpage de Corjon (Rossinière)

### Les primes paysages, extension à la commune de Bellegarde (Jaun)

Le Parc accompagne la mise en œuvre des projets de contributions à la qualité du paysage (*CQP Alpes vaudoises* et *CQP de l'Intyamon et de la Jogne*), entrés en vigueur en 2014. Le taux d'adhésion des agriculteurs à ce projet dépasse les objectifs initiaux, particulièrement sur Fribourg où les chiffres sont connus. Avec 98 inscriptions pour la Jogne et 103 pour l'Intyamon ce sont plus de 200 unités d'exploitation, fermes ou alpages, qui ont déjà annoncé des mesures paysagères (contrats de 8 ans), générant des contributions d'environ 1'400'000.- pour cette première année. A la demande de ses agriculteurs une extension du projet *CQP Jogne Intyamon* à la commune de Jaun a été préparée; l'Office fédéral de l'agriculture l'a acceptée et elle pourra entrer en vigueur en 2015.

## Chauves-souris : recherche, sensibilisation et protection

Le groupe de projet *espèces cibles* a initié une action chauve-souris, grâce à une collaboration fructueuse avec les groupes cantonaux d'étude et de protection des chauves-souris (*Fribat* et *CCO-VD*). Ce projet comprend trois axes : prospection, amélioration des habitats et sensibilisation. Un important travail de prospection a été réalisé, principalement par l'utilisation d'enregistreurs à ultrasons. Ces appareils ont été posés sur 18 sites sélectionnés dans les vallées de la Sarine et de la Jogne. Cela a permis d'enregistrer plus de 8'000 sons de chauves-souris de différentes espèces. Ce travail, lié à des appels dans les journaux, a permis d'attester la présence du petit rhinolophe dans le Parc (espèce très menacée), notamment dans la vallée de la Jogne. La première fois depuis 1979!

Afin de favoriser la présence et la reproduction des chauves-souris (en particulier pour les murins de Daubenton), 13 nichoirs ont été confectionnés et installés au mois de novembre aux abords de zones d'eau calme le long de la Sarine et de la Jogne. Deux autres ont été posés en mars 2015 à Veytaux au Château de Chillon.

Au niveau de la sensibilisation, une *Nuit des chauves-souris* a été organisée à Neirivue le 29 août (présence d'environ 70 personnes malgré la pluie) et des présentations ont été faites dans les écoles vaudoises des communes du Parc (touchant 600 élèves). Ces présentations auront lieu en 2015 dans la partie fribourgeoise du Parc.



Rouge-queue à front blanc

### Réseaux écologiques

Le périmètre des réseaux écologiques couvre l'entier de la surface agricole utile du Parc depuis 2013. Ces projets contribuent directement à la promotion de la biodiversité car ils permettent d'accroître la qualité des paysages agricoles en tant qu'*habitats* pour des espèces cibles, telles que la belette, le rouge-queue à front blanc, la coronelle lisse, l'azuré du serpolet ou le criquet ensanglanté. L'adhésion à ces réseaux est volontaire (contrat liant l'agriculteur jusqu'à la fin de la période de référence, 6 ou 8 ans). Chaque nouvelle adhésion implique la préparation d'un contrat personnalisé, élaboré avec la participation d'un biologiste.

En 2014, côté vaudois, le Parc a mené 59 entretiens personnalisés avec des agriculteurs; côté Fribourg, il a financé l'adhésion de deux agriculteurs pour l'Intyamon et un pour la Jogne. Cela conduit au taux d'adhésion des agriculteurs suivant: Intyamon 84%, Jogne 70%, Pays-d'Enhaut 77%, Rochers-de-Naye 44%. La réalisation par les agriculteurs des mesures prévues dans leur contrat leur donne droit à des primes *réseaux* financées par la politique agricole. En 2014, le montant global versé aux agriculteurs des 4 réseaux du Parc se monte à quelque 854'000.-.

## DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE

Le renforcement des activités économiques axées sur le développement durable est un défi majeur. A l'origine, on trouve les richesses du Parc comme le paysage et la nature à préserver et à valoriser, on introduit alors les atouts que sont les

activités humaines. Tourisme, produits du terroir et filière du bois sont les piliers de l'économie locale. Dans ce contexte, ces activités doivent se réaliser dans le respect du développement durable.

## Un tourisme responsable pour la découverte du Parc



Bivouac avec Nicole Niquille (au centre) aux Rochers-de-Naye en janvier 2014



Un sport des Préalpes : le curling. Découverte de ce sport, un dimanche matin à la patinoire de Château-d'Œx

Le balisage du *GRAND TOUR* s'est achevé avec les 2 dernières étapes : La Lécherette – Buvette de Jaman ; Buvette de Jaman – Allières. La vente des forfaits *GRAND TOUR* a été, en 2014, de 20 forfaits pour un chiffre d'affaires voisin de 11'000.- qui a permis de reverser à nos partenaires environ 7'400.-. *LE GRAND TOUR* est toujours très parcouru par des individuels sans vente de forfaits. Il demeure l'élément le plus téléchargé sur notre site.

*Les sens du Parc* ont été mis sur le marché en mai avec 13 offres dont 2 en agritourisme et 5 en patrimoine immatériel (40 événements) qui ont attiré 225 personnes pour un chiffre d'affaires de 14'500.-.

Deux rencontres avec les prestataires touristiques du Parc (offices, hôteliers, musées, etc.) ont été organisées autour du tourisme patrimonial et des nouvelles technologies informatiques (17 juin à Vounet, 20 participants ; 4 novembre à Château-d'Œx, 53 participants).

Les offres sens du Parc 2014	Adultes	Enfants	Fréquentation	Parc [%]	Fribourg [%]	Vaud [%]	Autre [%]	Encaissé [CHF]
<b>LES ÉVÉNEMENTS</b>								
LES DOUCEURS A LA FERME 1 atelier réalisé sur 4	5	3	8	0	37	73	0	380
LA SOUPE AU CAILLOU 2 ateliers réalisés sur 5	15	4	19	16	21	0	79	1'015
LES MAINS DANS LA PÂTE 5 ateliers réalisés sur 7	52	6	58	14	58	9	33	5'250
LE BOIS EN ÉQUILIBRE 3 ateliers réalisés sur 4	8	0	8	0	25	8	67	790
DU BILLON AUX TAVILLONS 3 ateliers réalisés sur 5	13	0	13	0	37	46	17	250
CONTES D'HIVER 2 ateliers réalisés sur 2	19	14	33	48	83	6	11	590
UN SPORT DES PRÉALPES : LE CURLING 3 ateliers réalisés sur 4	49	0	49	4	34	32	34	960
BIVOUAC AVEC NICOLE NIQUILLE 3 ateliers réalisés sur 4	33	0	33	6	57	19	24	5'020
PATRIMOINE IMMATERIEL DU PARC 1 atelier réalisé sur 4	4	0	4	50	0	100	0	90
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>27</b>	<b>225</b>	<b>21</b>	<b>39</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>14'345</b>

## Produits du Parc, un concept marketing



Au four de l'Adde à Cerniat, les mains dans la pâte avec André Isenegger



La commission Label Produit a poursuivi la labellisation de plusieurs produits et a réalisé un concept marketing. Plus de 100 produits fromagers et laitiers, de la viande, des sirops ont été labellisés. Une partie de ces produits ont été présentés dans le cadre de la présence du Réseau des Parcs suisses au Salon des Goûts et Terroirs à Bulle. Un concept marketing a été accepté par le conseil du Parc (26 novembre 2014). Il prévoit un co-marketing avec les marques du terroir (*Produits du Terroir du Pays de Fribourg* et *Pays-d'Enhaut Produits Authentiques*) et la création d'une image forte propre à la *marque Parc*.

une entreprise de communication sera choisie afin d'en réaliser la mise en œuvre : détermination d'un slogan, production d'outils de communication et de matériel pour l'identification des produits labellisés.

Le tourisme dans le Parc, une belle occasion de valoriser la région tout en favorisant des retombées économiques

Les entreprises partenaires de la *marque Parc* s'engagent à promouvoir la durabilité au sein de leur entreprise (production biologique, participation à un réseau écologique dans l'agriculture ou mise en place d'un concept de durabilité). Le Parc a développé un outil boussole servant à améliorer le développement durable des entreprises partenaires de la *marque Parc*. Il se présente sous forme de tableau avec des mesures que le producteur peut choisir afin d'améliorer la durabilité de sa production. Ce critère n'existe pas dans les autres labels et constitue une *plus Parc*.

Le futur marketing *Label Produit du Parc*, la *marque Parc* selon la terminologie de l'OFEV, se doit de cibler la création d'un positionnement pour une reconnaissance du dit label et la promotion des produits labellisés eux-mêmes. Les marques du terroir possèdent déjà un concept marketing et diverses stratégies. Il en va de même pour certains producteurs (*Gruyère AOP*, *Vacherin Fribourgeois AOP*, *L'Étivaz AOP*). La difficulté principale du futur marketing de la *marque Parc* réside dans la place qu'elle devra prendre dans un concert d'autres marques afin d'éviter les doublons inutiles et de lui permettre de se positionner correctement.

La *marque Parc* promue par l'OFEV est un réel atout. La campagne de communication (*les Parcs sont à deux pas de chez vous*) affiche la *marque Parcs suisses*, ce label au carré vert, propriété de l'OFEV. Cette marque crée le lien avec la croix suisse, faisant ainsi référence à des valeurs typiquement helvétiques (qualité élevée, diversité culturelle, crédibilité, coopération), associées, par la couleur verte, aux paysages et à la nature de notre pays.

Ce futur marketing se fonde sur la *marque label Parc* tout en élargissant le propos aux produits du terroir (marques régionales), au savoir-faire, à la tradition. Il ne s'agira pas d'un seul marketing pour une marque supplémentaire, mais la promotion des produits du Parc dans une vision d'ensemble. Un marketing conjoint avec les marques de terroir et les *AOP* s'impose. En 2015,

## Les Vias du fromage

L'application pour téléphone mobile avec jeu interactif *Les Vias du fromage* a été publiée sur les stores d'Apple et d'Android à la fin juin. Un lancement public a été organisé le 22 août 2014. L'application a été téléchargée à 700 reprises ainsi que de nombreuses fiches sur le site internet du Parc. Pour sa création, elle a bénéficié de l'appui financier d'*Innotour*, de la *Coopérative Panda*, de *L'Étivaz AOP* et du *Gruyère AOP*.

Ce double itinéraire (*Via Le Gruyère AOP* et *Via L'Étivaz AOP*) propose de découvrir le Parc par ses vallées et ses villages. Il suit au plus près les anciennes voies de communication, notamment empruntées pour le transport du fromage par le col de Jaman aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Le randonneur s'immerge dans les richesses culturelles et naturelles des lieux parcourus. Divisé en étapes d'une à quatre heures de marche, accessibles en transports publics, l'itinéraire s'adresse aussi bien aux marcheurs confirmés qu'aux familles avec de jeunes enfants.

Outre les informations nécessaires au bon déroulement de la marche (carte, description des étapes, temps de marche, jeu, etc.), l'application entièrement géolocalisée donne des informations sur l'environnement direct (où l'on peut manger, dormir, acheter des produits du Parc, etc.).

Télécharger l'application



## UNE MISSION D'IMPORTANCE: LA SENSIBILISATION

Le Parc a inscrit la sensibilisation à l'environnement dans ses priorités. Il a défini des domaines d'actions sur son territoire, dont les projets pour les classes du Parc et l'édition d'un programme annuel qui propose une large palette d'activités. La

sensibilisation, l'éducation à la nature et au développement durable ne sont pas restreintes aux seuls projets de sensibilisation proprement dite, mais ouvertes et pratiquées sur tous les projets du Parc.

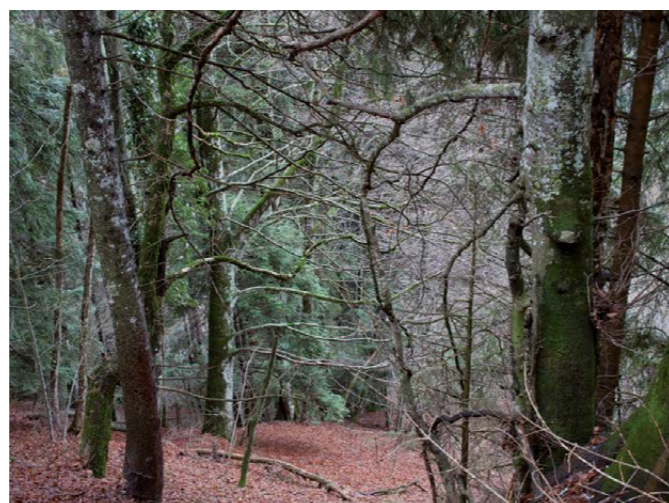
## D'animations en exposition

En 2014, le Parc a édité son programme annuel, *Parc à la carte*. 521 personnes dont 45 enfants ont participé à des manifestations ou activités (32 au total) organisées par le Parc. Cela a généré un chiffre d'affaires global de 7'500.- pour un reversement aux partenaires du Parc (accompagnateurs en moyenne montagne, biologistes, chambres d'hôtes, producteurs, etc.) d'environ 6'000.-.

Le *projet école* s'adresse aux établissements scolaires du Parc. Il s'est concentré en début d'année sur la fin des activités liées au thème du paysage, environ 900 enfants en ont profité. Le programme 2014 – 2015 (sur le thème de la relation entre l'homme et l'eau) a été lancé à l'automne avec la collaboration d'accompagnateurs en moyenne montagne. 50 classes (950 élèves) ont participé à ces découvertes.

Les dépliants *Neige sauvage* (Mountain wilderness) et *En accord avec la nature et la faune sauvage* (campagne nationale *Respecter c'est protéger*) ont été distribués par le Parc à l'attention des adeptes de la raquette à neige avec un dossier documenté en consultation dans les magasins de sports, les hôtels, les offices du tourisme.

Le projet *culture* a participé à l'organisation de l'exposition autour du tavillon (voir en page 11) au Musée de Charmey (en parallèle présentation des photographies d'Olaf Otto Becker appartenant au Parc).



Olaf Otto Becker, forêt aux Avants. Cette photographie appartient au Parc et a été présentée au Musée de Charmey lors d'une exposition en décembre 2014

Un public qui vient toujours d'un peu plus loin et qui découvre le Parc

LES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS PARC À LA CARTE 2014	Adultes	Enfants	Fréquentation	Parc [%]	Fribourg [%]	Vaud [%]	Autre [%]	Encaissé [CHF]
<b>ÉVÉNEMENTS</b>								
LE PARC EN ETE 6 randonnées réalisées sur 12	49	9	58	17	44	45	11	2'615
DÉCOUVERTE PATRIMOINE 1 visite réalisée sur 4	7	0	7	19	57	43	0	15
CONFÉRENCES DU PARC 6 conférences réalisées sur 6	152	0	152	----	----	----	----	723
LE PARC EN HIVER 2 randonnées réalisées sur 3	4	3	7	57	100	0	0	195
OFFRES POUR GROUPES, ÉCOLES ET ENTREPRISES 5 offres	73	34	107	0	0	0	100	1660
VOLONTOURISME 9 offres	111	0	111	0	2	13	85	420
BUFFET DU PARC 2 offres	42	0	42	0	0	0	100	804
<b>TOTAL</b>	<b>438</b>	<b>46</b>	<b>484</b>	<b>14</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>49</b>	<b>6'432</b>

## 950 élèves en apprennent plus sur l'eau



L'eau est le thème abordé en 2014 par les enfants du Parc

Au printemps 2014, le *projet école* s'est concentré sur la fin des activités liées au thème du paysage. Suite aux sorties accompagnées de l'automne 2013, ce thème a été développé à travers l'observation de photographies anciennes des villages du Parc, images fournies par les musées du Parc. Trente-quatre classes y ont participé.

A la rentrée 2014, le projet sur le thème de l'eau a débuté avec une forte participation (950 élèves du Parc). Les 50 classes ont réalisé, avec des

accompagnateurs en montagne, des sorties à la découverte des ruisseaux et des rivières de leur région. Ils ont pu observer les propriétés physiques et biologiques des cours d'eau, permettant ainsi d'apprécier leur valeur. En automne la suite du projet a été préparée: pour parler des activités humaines liées à l'eau, des contacts ont été pris avec les responsables de l'approvisionnement en eau potable, des STEP, des installations hydro-électriques et autres utilisateurs de nos cours d'eau.

## Un plan de mobilité pour la Désalpe de Charmey

Le plan de mobilité durable de la Désalpe de Charmey, soutenu notamment par le Parc, a pleinement répondu aux attentes. Une majeure partie du trafic automobile a été transférée sur des bus navettes. Le passage des troupeaux sur la route cantonale a ainsi été facilité. Ce plan de mobilité novateur sera reconduit et proposé à d'autres manifestations dans le Parc.

La Désalpe de Charmey attire chaque année des milliers de visiteurs qui affluent en voiture. Cette circulation cause des embouteillages importants sur la route d'accès au village où défilent également la dizaine de troupeaux venant des alpages. Un nouveau plan de mobilité, visant le transfert partiel du trafic de la voiture individuelle sur des bus, a été mis en œuvre pour la première fois pour l'édition 2014. Ce plan consiste en la mise à disposition de bus navettes depuis Broc et Epagny avec des parkings dans la plaine des Marches et la zone industrielle d'Epagny. Les bus navettes sont gratuits, financés par des taxes de parking, selon un tarif incitatif (20.- à Charmey et 10.- à Broc et Epagny par voiture).

La mise en œuvre s'est faite sous l'impulsion des organisateurs (l'office du tourisme de Charmey et l'association des sociétés locales de la vallée de la Jogne), en coordination avec les *Transports publics fribourgeois* (TPF), la police de la circulation, la commune de Val-de-Charmey et le Parc.



Les résultats sont globalement satisfaisants. Plusieurs milliers de personnes sont venues à Charmey avec des conditions météorologiques idéales. Plus de la moitié des visiteurs ont laissé leur voiture à Broc et à Epagny. Il a fallu davantage de bus navettes que prévu (15 au lieu de 8). La descente des troupeaux sur la route cantonale a ainsi été facilitée.

## LA VIE DU PARC, DE L'ASSOCIATION À LA COORDINATION

La gestion du Parc repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et les cantons, une équipe professionnelle. Le renforcement des réseaux de collaboration dans la gouvernance des parcs, les villes portes et la recherche scientifique contribuent également à une meilleure

efficacité. Les responsables de la gestion sont les deux coordinateurs, François Margot et Patrick Rudaz. Le suivi est assuré par le comité et le conseil. Les partenaires sont les organes du Parc, les communes, les cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que le *Réseau des Parcs suisses* et l'OFEV.

## La vie du Parc, de l'association à la coordination



Charmey, assemblée générale du 7 mai 2014, le syndic Félix Grossrieder présente sa commune

En 2014, le conseil du Parc a siégé à 4 reprises et le comité à 7 reprises. Les commissions et les groupes de travail ont accompli un grand travail en 2014, avec 87 procès-verbaux et notes de séance attestant d'autant de réunions. Au total, cela a impliqué quelque 200 personnes.

Présidée par Philippe Randin, l'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le 7 mai 2014 à l'hôtel Cailler à Charmey. Une balade dans le village de Charmey (une vingtaine de personnes) a permis de découvrir le projet hironnelles présenté par des élèves du cercle scolaire de la Jogne. L'assemblée, fréquentée par une septantaine de participants, a réélu le président et le vice-président, renouvelé le conseil du Parc.

Les états généraux du Parc 2014 se sont tenus à la salle intersociété de Montbovon le 14 mai 2014 et avaient pour thèmes: plan de gestion à 4 ans (2016-2019); *projet compétences paysage; situation du projet signalétique*. 40 participants ont débattu de l'avenir du Parc.

Le forum des communes s'est tenu le 4 juin 2014 à l'auberge de l'Ange à Albeuve. Il a réuni 21 participants (11 communes présentes) qui ont débattu de la garantie territoriale. Des entretiens préalables ont été menés dans les 13 communes du Parc.

Membres du conseil, des commissions, de l'équipe de coordination, des groupes de projet, quelque 200 personnes ont œuvré pour le Parc en 2014

## La coordination



L'équipe de la coordination le 13 février 2014 à Estavannens. De gauche à droite: Florent Liardet, Isabelle Daccord, Patrick Rudaz, Didier Girard, François Margot, Sophie Overney Jaquillard, Bruno Clément

En 2014 la coordination était composée de: François Margot (50%), coordinateur; Patrick Rudaz (50%), coordinateur; Bruno Clément (80%), chargé de missions sensibilisation et développement durable; Didier Girard (80%), chargé de missions en agriculture et nature; Isabelle Daccord (50%), chargée de missions en communication; Florent Liardet (80%), chargé de missions en tourisme; Sophie Overney Jaquillard (60%), assistante administrative.

La coordination a été étoffée par plusieurs civilistes (100%): Yann Petter du 1 janvier au 30 mai 2014, David Laurent du 1 janvier au 14 avril 2014, Dimitri Margot du 23 mars au 7 octobre 2014, Jonathan Bussard du 15 septembre au 31 décembre 2014.

D'autre part, 3 stagiaires ont fait partie de l'équipe: Jérôme Bovay (80%) de 1 juin au 11 septembre 2014; Valentin Noëbès Tourrés (100%) du 1 mai au 30 juin et du 12 octobre au 18 novembre 2014; Lea Megali (80%) du 1 novembre au 31 décembre 2014.

Cela représente en 2014 une équipe de 14 personnes pour 6 postes en équivalent plein temps.

## Le conseil et le comité du Parc en 2014

Président Philippe RANDIN *Château-d'Œx* (\*)  
Vice-président Pascal TERCIER *Charmey* (\*)

### Membres

Eric BARRAS représentant de Châtel-sur-Montsalvens  
Didier BUTIKOFER représentant de Crésuz (\*)  
Cyrille CANTIN Charmey  
Pascal CHARLET Bulle, président de la commission tourisme  
Viviane GACHET représentante de Val-de-Charmey  
Alain FEISSELI représentant de Montreux (\*)  
Flourentzos FLOURENTZOU Gilon (Pro Natura)  
Vincent GRANGIER Montbovon, président de la commission agriculture (\*)  
Stéphane HENCHOZ représentant de Château-d'Œx  
Roland KAESER représentant de Bas-Intyamont (\*)  
Jean-Samuel MARMILLOD coopérative de L'Étivaz, Rossinière  
Philippe MERCIER représentant de Grandvillard  
Philippe MORIER représentant d'Ormont-Dessous  
Annik MORIER-GENOUD représentante de Villeneuve  
Gérald MOULLET représentant de Haut-Intyamont  
Catherine PILET représentante de Rossinière  
André REICHENBACH représentant de Rougemont (\*)  
Christophe RÉMY La Tine, président de la commission nature  
Igor RINALDI représentant de Veytaux  
Marc SAVARY Villars-sous-Mont  
Roxane STOOSS Marsens  
Martin VON DER AA Villeneuve (\*)  
Clairemonde YERSIN Rougemont (\*)

(\*) membres du comité



Réflexions par table aux états généraux du Parc le 14 mai à Montbovon

## Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions, elles sont au nombre de 7 et des groupes de projet pour les actions spécifiques.

### Les commissions statutaires

Commission nature, président Christophe Rémy  
Commission agriculture, président Vincent Grangier  
Commission tourisme, président Pascal Charlet

### Les autres commissions

Commission bois, président Michel Niquille  
Commission énergie, sous la responsabilité de François Margot  
Commission label produit, président Romain Castella  
Commission communication, sous la responsabilité de Patrick Rudaz

### Les groupes de projets

Ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions. Les principaux groupes de projets sont: Chèvres de service; Vergers haute tige; Châtaigniers; Tavillon; Groupement agricole du Parc; Réseaux écologiques; Agritourisme; Espèces cible; Carte de sensibilité au dérangement de la faune; Néophytes; Jardins durables; Narcisses; Relais nature et paysages; Ecoles; Sens du Parc; Via Gruyère AOP; Via L'Étivaz AOP; Signalétique.

## Une Association et ses membres

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut fondée en 2006, présidée par Philippe Randin dès ses débuts, compte, au 31 décembre 2014, 633 membres cotisants. Y sont regroupés les communes membres (13), les membres individuels (279), les couples (121, soit 242 membres), les entreprises (53), les membres collectifs (45), et 1 commune associée. Les membres de l'Association proviennent du Parc à 65% et à 35% de toute la Suisse (Fribourg et Vaud principalement, mais aussi Genève, Valais, Berne, Zurich).

Membres de l'association par région du Parc: Vallée de la Jogne: 9,2%; Intyamont: 13,3%; Pays-d'Enhaut: 32,4%; Rochers-de-Naye: 9,9%.

# COMMUNIQUER, UNE MISSION À PART ENTIÈRE

Un Parc doit communiquer. Cette mission confiée par la Confédération passe par la promotion auprès du public des divers projets et actions du Parc, la

communication de la gestion du Parc, une information auprès de la population locale afin de la fédérer autour de ce projet novateur.

## Assurer l'information et la visibilité du Parc

La commission communication a appliqué la stratégie 2014 : publication de onze *Objectif Parc* (newsletter destinée aux membres de l'association et aux partenaires du Parc), publication de deux *Parc'Info* (journal distribué en tout ménage dans les communes du Parc).

En 2014, suite aux problèmes rencontrés (perte de six mois de données), la fréquentation du site s'est stabilisée à 27'753 visites. Les visiteurs sont intéressés d'abord par nos propositions de randonnées et d'activités. Ainsi les offres du Parc (*Parc à la carte*, *Sens du Parc*), les zooms et l'agenda sont parmi les pages les plus fréquentées.

En ce qui concerne la signalétique, le travail s'est poursuivi autour du concept général accepté par le conseil en octobre 2013. La stratégie a été appliquée : déterminer les critères nécessaires à une signalisation et leur hiérarchisation ainsi que les lieux et procédures de cette signalisation. Les premiers panneaux (autoroutiers) devraient être posés en été 2015.

Pour la deuxième fois, un rapport annuel (2013) du Parc a été imprimé (800 exemplaires) et distribué aux membres.

L'activité communication du Parc a généré des retours dans les medias (presse, radio, sites web) autant qualitatives que quantitatives en 2014 avec 71 coupures de presse et 7 reportages radio télévision.



Le Parc au comptoir de Romont

Le Parc était présent au comptoir de Romont (du 26 mai au 1 juin 2014), au comptoir suisse, à Lausanne, avec le *Réseau des Parcs suisses* (22-24 septembre 2014), au *Festival de la Salamandre*, à Morges (25-26 octobre 2014) et au *Salon des Goûts et Terroirs*, à Bulle, également avec le *Réseau des Parcs suisses* (du 29 octobre au 2 novembre 2014).



- ◀ La Gruyère, 6 décembre 2014
- ◀ La Liberté, 6 novembre 2014
- Freiburger Narichten 23 août 2014 ▶
- Agri Journal, 10 septembre 2014 ▶

# LE TAVILLON, UN PROJET, UN CONCOURS ET UNE EXPOSITION

## La fine tuile de bois à l'honneur

Du 7 décembre 2014 au 1 février 2015, le Musée de Charmey a exposé une cinquantaine de photographies ayant pour thème le tavillon. Cette exposition est le fruit du concours photos tavillon lancé durant la belle saison par le Parc et son groupe de *projet tavillons*. Une occasion de valoriser ce patrimoine exceptionnel. L'exposition a attiré un public enthousiaste et provoqué de nombreux articles dans la presse.

rôles et en gros plan, permettant une plongée dans l'univers montagnard propre à cette région préalpine avec ses paysages bucoliques, sa typique économie alpestre, sa faune et sa flore. Deux panneaux présentaient le Parc, son territoire et ses projets.

Un jury a sélectionné les photographies qui ont été présentées au musée. Elles sont l'œuvre d'une vingtaine de photographes. Tout le Parc a été représenté du Pays-d'Enhaut à l'Intyamon, de Charmey aux Rochers-de-Naye ; un inventaire original qui alterne poésie et esthétisme, surprise et imagination. Le tavillon y joue les premiers

Un volet de l'exposition a été consacré au thème du paysage dans le Parc avec des images réalisées par Olaf Otto Becker. Le célèbre photographe allemand, dans le cadre d'une résidence en 2011, a parcouru et photographié le Parc. En 2011, à Rossinière, il a exposé dans le cadre du *festival Alt +1000* une vingtaine de grands formats. Et il a offert au Parc une cinquantaine de photographies supplémentaires. L'occasion était belle de présenter ces images déposées au Musée de Charmey.

## Cinq images primées

Le jury composé de Dominique Cosandey, lithographe, Vincent Gachet, tavillonneur, Mélanie Rouiller, photographe, Isabelle Daccord et Patrick Rudaz, collaborateurs du Parc, a choisi les photos exposées au musée. Sur un total de 89 images, il en a sélectionné 47 (18 participants). Il a primé 5 photos. Le premier prix est revenu à Fabrice Buchs de Cerniat pour le gros plan de la borne du chalet de la Brâ, à Lessoc, le deuxième a été attribué à Pascal Niquille

de Charmey, le troisième à Mélanie Sciboz des Avants. Le lauréat a gagné une nuit à l'hôtel Cailler avec entrée aux Bains de La Gruyère pour 2 personnes, alors que ses dauphins choisiront entre diverses offres du Parc assorties d'une nuit à l'hôtel. Quant aux quatrième et cinquième prix, ils sont revenus à Serge Pfister de Leysin et à Régine Gapagny de Bulle. Ils obtiennent des bons à faire-valoir sur le *Parc à la carte* et les *Sens du Parc*.



Premier prix : Fabrice Buchs, Cerniat, Chalet de la Brâ, Lessoc



Deuxième prix : Pascal Niquille, Charmey, Plans de Tissineva dessus



Troisième prix : Mélanie Sciboz, Les Avants, Les Avants



Quatrième prix : Serge Pfister, Leysin, Les Mérils, Château-d'Éx



Cinquième prix : Régine Gapagny, Bulle, Jaunin-Dessus, Charmey

## LES COMPTES 2014

ACTIFS	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actifs mobilisés</b>		
<b>Disponibles</b>		
Caisse	56.10	26.20
CCP	12'387.95	6'756.70
Banque Raiffeisen 36622.03	225'738.91	184'578.17
Banque Raiffeisen 36622.58 « chèvres »	283.65	291.50
Raiffeisen 36 6223 3 « châtaigneraies »	6'655.35	7'675.10
Raiffeisen 36 6228 5 « parc à la carte »	1'585.80	4'017.70
<b>Réalisable court terme</b>		
Débiteurs	53'272.15	82'416.10
Impôt anticipé	2'223.10	70.10
<b>Actifs transitoires</b>		
Produits à encaisser	24.35	
Charges payées d'avance		4'400.00
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Mobilier de bureau	1.00	1.00
Collection photos Otto Olaf Becker	1.00	1.00
	<b>302'229.36</b>	<b>290'233.57</b>

PASSIFS	31.12.2014	31.12.2013
<b>Fonds étrangers</b>		
<b>Exigibles à court terme</b>		
Créanciers	25'212.45	51'186.50
<b>Passifs transitoires</b>		
Charges à payer	3'600.45	5'950.00
Produits constatés d'avance	3'130.00	3'030.00
<b>Comptes courants</b>		
Association Chataigneraie	3'480.00	3'480.00
<b>Provisions à court terme</b>		
Provision « verger taille des arbres »	30'926.00	27'920.00
Provision « Grand Tour »		
Provision « bons » Parc à la carte	355.00	255.00
Provisions diverses	19'700.00	22'000.00
Fonds propres		
<b>Fonds propres</b>		
<b>Capital</b>	176'412.07	65'989.76
Résultat de l'exercice	34'573.39	110'422.31
Réserves		
Réserve OQE Pays-d'Enhaut	4'840.00	
	<b>302'229.36</b>	<b>290'233.57</b>

Fiche de projet	Comptes 2013		BUDGET 2014		Comptes 2014	
	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
<b>Paysage rural et villageois</b>	<b>81'961.55</b>	<b>93'994.10</b>	<b>50'000.00</b>		<b>50'192.00</b>	<b>10'165.00</b>
Compétence paysage	27'194.55	15'000.00	5'000.00		2'217.25	
Arbres fruitiers	33'821.70	16'420.00	20'000.00		29'801.85	8'885.00
Châtaigneraies	16'787.80	62'574.10			9'384.70	1'280.00
Tavillons	1'447.20		10'000.00		6'098.20	
Projets spécifiques et exploration	2'710.30		15'000.00		530.00	
Commission et gestion					2'160.00	
<b>Milieux naturels et Biodiversité</b>	<b>49'540.20</b>		<b>85'000.00</b>		<b>70'657.86</b>	<b>1'000.00</b>
Commission nature			20'000.00			
Prévention espèces cibles	6'068.80				17'297.26	1'000.00
Carte sensibilité	10'084.70		5'000.00		3'569.55	
Points forts nature et sentiers	10'888.20		15'000.00		21'180.85	
Troupeaux de service PPS / Chèvre	13'356.80		15'000.00		7'197.55	
Biodiversité en forêt	47.50		5'000.00		15.60	
Lutte contre les néophytes	3'925.70		5'000.00		5'177.65	
Exploration	5'168.50		20'000.00		5'535.90	
Commission et Gestion					10'683.50	
<b>Agriculture</b>	<b>137'562.10</b>	<b>100'960.90</b>	<b>95'000.00</b>		<b>95'781.40</b>	<b>65'656.80</b>
Commission et groupement agricole	2'651.35		10'000.00		6'889.00	
Réseaux écologiques OQE Jogne	6'293.00	7'176.10			8'177.85	220.60
Réseaux écolog OQE P-d'Enhaut	26'405.30	8'318.50			36'325.35	3'171.20
Réseaux écolog OQE Rochers Naye	25'732.15	13'585.20			2'419.15	1'055.40
Réseaux OQE Général	854.00		25'000.00		5'185.50	
Gestion des effluents	1'886.10		15'000.00		4'285.45	
Agrotourisme et école à la ferme	4'927.65		15'000.00		322.25	
Energies renouvelables	415.75		10'000.00		395.80	
Exploration	4'704.45		20'000.00		2'557.35	
Essai lune	573.90				-23.30	
Primes paysages	63'118.45	71'881.10			29'247.00	61'209.60
<b>Tourisme nature</b>	<b>160'977.70</b>	<b>31'198.00</b>	<b>110'000.00</b>		<b>158'474.39</b>	<b>32'054.00</b>
Itinéraires et offres tourisme pédestre	10'219.10	1'934.00	20'000.00		18'202.26	9'781.00
Vias Gruyère Etivaz AOP	54'186.90	11'000.00			74'149.46	10'178.00
Relais infos / Points i / observatoires	17'570.95		30'000.00		7'616.82	
Sens du Parc	45'632.55	18'264.00	20'000.00		29'542.65	12'095.00

Fiche de projet	Comptes 2013		BUDGET 2014		Comptes 2014	
	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Découverte villages, patrimoine	687.50		20'000.00		1'348.75	
Gestion tourisme du Parc	27'976.60		5'000.00		26'634.95	
Exploration	4'704.10		15'000.00		979.50	
<b>Bois et produits</b>	<b>18'022.90</b>		<b>75'000.00</b>		<b>35'648.66</b>	<b>1'107.10</b>
Filière du Bois	234.00		20'000.00		8'480.60	
Label parc produits	17'357.90		35'000.00		26'315.06	1'107.10
Exploration	431.00		20'000.00		853.00	
<b>Energie et mobilité</b>	<b>3'594.75</b>		<b>60'000.00</b>		<b>25'562.20</b>	<b>4'588.40</b>
Commissions et cité de l'énergie	341.05		20'000.00		9'636.90	
Concept et mobilité	1'066.50		18'000.00		2'659.70	
Mesures incitatives et exploration	2'187.20		22'000.00		8'633.40	4'588.40
Commission et gestion					4'632.20	
<b>Sensibilisation</b>	<b>140'783.15</b>	<b>19'039.00</b>	<b>90'000.00</b>		<b>92'846.70</b>	<b>18'907.45</b>
Parc à la carte	75'535.40	19'039.00	35'000.00		54'919.90	18'907.45
Journée du Parc	24'520.75		9'000.00			
Projet école	17'678.35		16'000.00		16'774.40	
Savoir plantes			5'000.00			
Exploration sensibilisation	6'465.40		6'000.00		502.50	
Conseil des jeunes	87.50		2'000.00		461.00	
Culture	15'930.75		10'000.00		16'946.40	
Exploration culture et patrimoine	565.00		7'000.00		1'262.50	
Commission et gestion					1'980.00	
<b>Communication</b>	<b>183'831.94</b>	<b>6'560.00</b>	<b>70'000.00</b>		<b>130'411.80</b>	<b>10'035.00</b>
Stratégie de la communication	129'967.25	6'560.00	57'000.00		102'548.60	8'835.00
Site internet	10'014.29		3'000.00		7'679.00	
Signalétique	43'850.40		10'000.00		20'184.20	1'200.00
<b>Territoire</b>	<b>6'401.95</b>		<b>15'000.00</b>		<b>8'800.05</b>	
Garantie territoriale	187.40		5'000.00		2'715.50	
Boussoles et chartes	881.75		8'000.00		4'658.95	
Recherche et exploration	5'332.80		2'000.00		1'425.60	
Sous total projets	782'676.24	251'752.00	650'000.00		668'375.06	143'513.75
<b>Gestion</b>	<b>204'405.95</b>	<b>2'554.00</b>	<b>200'000.00</b>		<b>284'591.19</b>	
Coordination et administration	196'238.05		180'000.00		269'607.39	
Villes portes			10'000.00			
Réseau des parcs suisses	8'167.90	2'554.00	10'000.00		14'983.80	
<b>Charges financières</b>	<b>77.38</b>				<b>360.25</b>	
<b>Sous total gestion</b>	<b>204'483.33</b>	<b>2'554.00</b>			<b>284'951.44</b>	
<b>Totaux</b>	<b>987'159.57</b>	<b>254'306.00</b>	<b>850'000.00</b>		<b>953'326.50</b>	<b>143'513.75</b>
<b>Contribution Confédération</b>		<b>447'000.00</b>		<b>400'000.00</b>		<b>400'000.00</b>
Oparcs		400'000.00		400'000.00		400'000.00
Autres (signalétique)		47'000.00				
Contributions cantonales		228'100.00		200'000.00		269'003.00
Vaud « parcs »		128'100.00		100'000.00		128'100.00
Fribourg « parcs »		100'000.00		100'000.00		100'000.00
Cantons autres						40'903.00
<b>Contributions propres</b>		<b>422'481.88</b>		<b>220'000.00</b>		<b>318'896.89</b>
Communes VD & FR		138'262.00		136'000.00		140'397.00
Réseau des parcs						6'696.00
Report recettes générales (sponsors et produits divers)		254'306.00		21'000.00		143'513.75
Autres produits et dons		4'373.75				280.00
Autres membres et partenaires		25'540.13		49'000.00		28'010.14
Contributions en nature autres				14'000.00		
<b>Prestations en nature</b>				<b>30'000.00</b>		
Communes vaudoises				10'000.00		
Communes fribourgeoises				10'000.00		
Autres membres et partenaires				10'000.00		
<b>Totaux</b>	<b>987'159.57</b>	<b>1'097'581.88</b>	<b>850'000</b>	<b>850'000</b>	<b>953'326.50</b>	<b>987'899.89</b>
<b>Résultat</b>		<b>110'422.31</b>		<b>-</b>		<b>34'573.39</b>

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PARC EN 2014

Les retombées économiques du Parc peuvent de mieux en mieux s'estimer, même si elles sont relativement complexes à cerner. Elles comprennent des retombées directes, des retombées indirectes et des retours en terme d'image.

### Retombées économiques directes

Il y a d'abord les 6 postes (équivalents plein temps) créés par le Parc et les masses salariales versées. Il faut aussi tenir compte des dépenses du Parc (dans leur grande majorité dans la région) qui concernent des mandatés, des entreprises, des restaurants et hôtels au gré de nos manifestations. En 2014, elles représentent environ 950'000.- réinjectées ainsi dans l'économie régionale. A signaler, les subventions que le Parc peut aller chercher pour certains projets comme l'agriculture, le paysage, la nature, la mobilité durable auprès des cantons ou de la Confédération.

Dans les retombées économiques directes, il faut évoquer les 850'000.- versés en 2014 par l'OFAG aux agriculteurs des 4 réseaux écologiques du Parc (Jogne, Intyamou, Pays-d'Enhaut, Rochers-de-Naye). Il faut aussi compter avec les primes paysages (de la nouvelle politique agricole) soit 1'400'000.- versés aux agriculteurs fribourgeois du Parc en 2014 (nous ne connaissons pas encore les montants du canton de Vaud). D'autre part, nos animations annuelles fréquentées en 2014 par près de 750 visiteurs, nous permettent de reverser à nos partenaires (hôtels, chambres d'hôte, restaurateurs, accompagnateurs en montagne) près de 21'000.- en 2014.

### Retombées économiques indirectes

Les effets induits du Parc sont évidents, mais restent difficiles à estimer. Le fait que 750 personnes ont fréquenté nos animations, les diverses informations demandées, la bonne fréquentation de notre site internet (l'important téléchargement des fiches *GRAND TOUR* et *Vias du fromage*) nous permettent d'affirmer que de nombreuses personnes visitent le Parc sans passer directement par nos offres. On peut raisonnablement penser que de 1'000 à 2'000 personnes ont réalisé des randonnées ou passé des journées dans la région grâce au Parc. *Suisse Tourisme* estime les dépenses des visiteurs entre 50.- et 150.- (par jour et par personne). Ainsi, le Parc aurait globalement provoqué des retombées économiques induites de 120'000.- à 300'000.-. Certes, cela reste modeste, mais concerne des secteurs de l'économie touristique généralement moins favorisés.

### Retours en terme d'image

Le Parc augmente la visibilité de la région par ses propres publications (*Parc'info* distribué en tout ménage dans toutes les communes deux fois par année); *Objectif Parc*, une newsletter distribuée informatiquement à environ 1'500 personnes; son site internet; ses divers dépliants touristiques, etc.); les retours obtenus dans la presse. Pratiquement dans toute la Romandie, des quotidiens et des hebdomadaires ont relaté l'existence et des événements du Parc (*24 Heures*, *Le Matin*, *L'Illustré*, *La Liberté*, *La Gruyère*, *Le Nouvelliste*, *La Tribune de Genève*, *L'Echo*, *Coopération*, etc.). *La Télévision suisse romande*, *La Télé*, *la Radio suisse romande* et les radios locales (Fribourg et Chablais) ont réalisé des reportages. Différentes actions réalisées par l'OFEV et le Réseau des Parcs suisses pour faire connaître cette nouvelle famille de territoires d'exception donnent une bonne visibilité à la *marque Parc* et à notre projet. Enfin, il ne faut pas oublier la présence du Parc et donc de son territoire dans de nombreuses publications et guides (*Fribourg Région*, *Vaud Tourisme*, *Suisse Tourisme*, *Rando Suisse*, etc.). Cela représente un gain conséquent pour la région en terme d'image.

### La coordination à la découverte du Parc lors de ses réunions mensuelles



A L'Etivaz, l'élevage de cerf de Claude Mottier, un coordinateur courageux!



Dans l'Intyamou, à la découverte de fleurs rares



Au Caux-Palace, tous captivés par Andrew Stallybrass, directeur

Si l'on applique un calcul habituel en marketing, on peut concentrer ces trois effets et les estimer. Cela donne plus ou moins le résultat suivant: des retombées économiques dans la région provoquées par le Parc en 2014 pour environ 3'500'000.-. Restons prudents, tout en constatant que le Parc provoque réellement des retombées économiques.

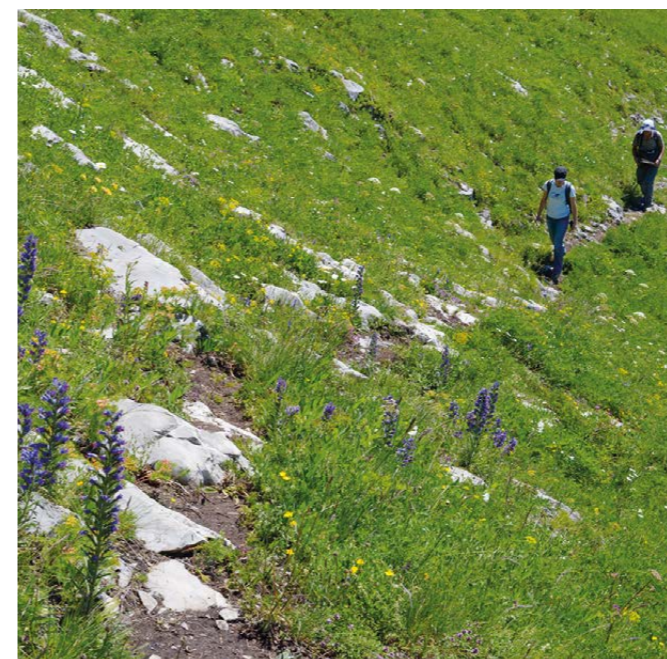
## PERSPECTIVES 2015

### L'avenir

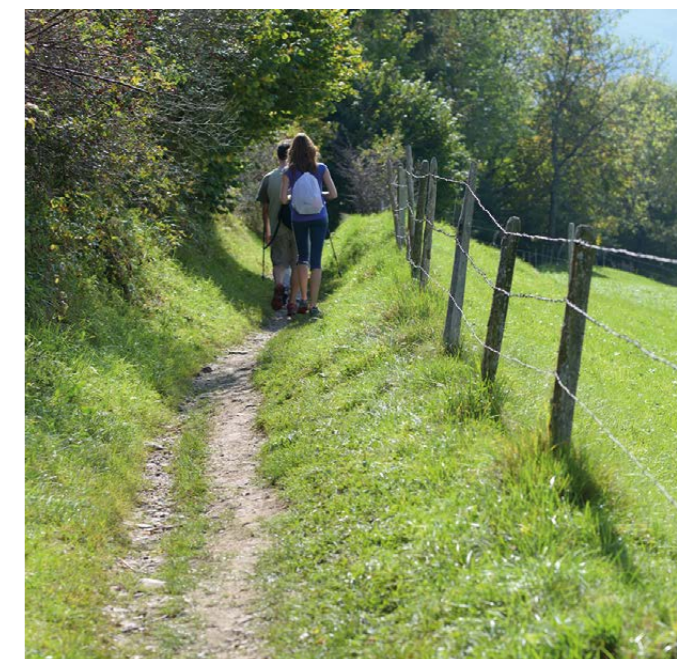
En 2014, la réalisation du nouveau plan de gestion à 4 ans (2016-2019) a impliqué la coordination, les communes et les cantons sans oublier les états généraux et les commissions. Il a été présenté lors d'une assemblée générale extraordinaire (14 janvier 2015) et déposé à l'OFEV (6 février 2015). Le Parc a poursuivi la réalisation de ses divers projets en cours et en a mis en œuvre de nouveaux.

L'année 2015 sera marquée par l'acceptation du nouveau plan de gestion à 4 ans (2016-2019) par l'OFEV qui assurera au Parc les moyens financiers de

ces prochaines années. Le 12 août, le Parc négociera la nouvelle convention programme à Berne (détermination des objectifs et indicateurs retenus). Il s'agira aussi de boucler les comptes des années 2012-2015 et de prévoir un nouveau plan comptable. Dès l'été, les premiers panneaux signalétiques d'annonce et d'accueil dans le Parc seront posés sur les réseaux routiers (autoroute et routes cantonales). En automne, la *Journée du Parc* fera son cinéma en présentant des films réalisés sur son territoire.



Relais nature, sentier botanique des Choucas au-dessus de Château-d'Éx



Relais paysage, sentier agricole Charmey – La Valsainte

## Relais paysage Sentier agricole Charmey – La Valsainte

Les premiers Relais installés ont été les *Relais infos*. Ce sont des modules qui se trouvent dans des lieux du Parc fréquentés. Ils aident à la découverte du Parc et de ses spécificités. Ils offrent en trois langues - français, allemand et anglais - des informations ciblées et permettent de mettre à disposition de la documentation. Il existe actuellement deux *Relais infos*. Le premier se situe à la Maison de L'Etivaz, il décline l'économie alpestre: images, textes et cartes pour explorer la richesse des alpages. Le second attend le public à l'office du tourisme de Rougemont. Thème développé: le patrimoine sacré dans le Parc. Deux nouvelles structures s'ajouteront cette année encore, à l'office du tourisme des Mosses - La Léchère et au Caux-Palace.

Une autre volonté du Parc est de valoriser ses richesses naturelles et patrimoniales. Il s'agit de sentiers thématiques le long desquels se trouvent des points d'intérêt forts. Ces parcours proposent une information spécifique s'adressant à un public en recherche d'activités ludiques et didactiques en extérieur. Ils s'adressent également à des spécialistes ou amateurs éclairés, comme par exemple, le sentier botanique des Choucas (Château-d'Éx),

inauguré en été 2014 et qui présente une biodiversité d'importance avec une cinquantaine de plantes inventoriées, étiquetées.

Le *Relais paysage* (Sentier agricole Charmey – La Valsainte) inauguré en avril 2015 est une randonnée idéale pour les familles. De la Chartreuse de La Valsainte au village de Charmey, ce sentier parcourt un paysage particulièrement préservé de la vallée du Javro, avec une vue imprenable sur le Moléson. Le long de ce chemin historique balisé mis en valeur par le Parc, on trouve des informations sur le rôle important de l'agriculture dans le façonnement du paysage et le réseau écologique. Ce dernier constitue une véritable mosaïque de couleurs qui évoluent au fil de saisons, où s'alternent différents types de prairies, dont les précieux bas-marais pâturages et forêts, ponctués d'éléments typiques du paysage agricole, arbres fruitiers, haies et bosquets, clôtures, fermes et chalets d'alpage. A Charmey vous découvrirez aussi de belles bâtisses des barons du fromage qui ont fait fortune durant l'âge d'or du Gruyère (16<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècles). Pour plus de confort, le départ et l'arrivée sont reliés par la ligne du *Bus alpin* La Valsainte – Cerniat – Charmey.





Assemblée générale du 7 mai 2014 à Charmey : Philippe Randin, président de l'association du Parc et Pascal Tercier vice président

## Le billet du président

Cette année écoulée est à marquer d'une pierre blanche pour tous les parcs suisses. Le Conseil national après le Conseil des Etats a approuvé la motion du conseiller aux Etats valaisan, René Imorberdorf, demandant de doubler le financement accordé aux Parcs (de 10 à 20 millions de francs).

Ce soutien inespéré démontre clairement l'importance des parcs auprès des chambres fédérales pour notre pays. En complément de cette bonne nouvelle, les cantons de Vaud et Fribourg augmenteront leur effort financier pour les prochaines années. Ils considèrent que le Parc s'est beaucoup impliqué dans le développement de projets en apportant des retombées positives depuis la remise du label en février 2012.

Dans le droit fil de la prise de position des cantons, il est bon de relever quelques projets significatifs. Cette liste n'est pas exhaustive tant l'activité du Parc est riche :

- Développement de 4 réseaux écologiques, contribution qualité paysage (Alpes vaudoises et des vallées de l'Intyamont et de la Jogne).
- Labellisation des produits (plus de 100 produits labellisés à ce jour) et reconnaissance des produits de proximité.
- Poursuite de plantations d'arbres à haute tige.
- Espèces cibles, poses de nichoirs pour les hirondelles, action chauve-souris.
- Gestion de projets touristiques (*Grand Tour*, *Sens du parc*, mise en place de l'application les Vias du fromage).
- La population du Parc a reçu deux *Parc'Info* en tout ménage, les membres ont été informés par 11 *Objectifs parcs*. Visites du site internet (28'000).
- Sensibilisation, projets écoles, 900 élèves en ont profité (thème de la relation entre l'homme et l'eau). Exposition de photos autour du tavillon au Musée de Charmey.

Il est à constater que l'année 2014 n'a pas failli à la tradition tant l'activité du Parc a été intense. Elle a été encore marquée plus particulièrement par l'élaboration

d'un nouveau plan de gestion pour la période 2016 - 2019. Le résultat d'une large consultation de notre association auprès de nos différents organes, des communes et des cantons. Ce plan de gestion répond aux objectifs et actions annoncés dans la charte. Il a été accepté en assemblée générale extraordinaire le 14 janvier 2015 à l'unanimité et a été ensuite déposé à l'OFEV.

Cette démarche a nécessité une importante somme de travail effectuée par toute l'équipe de la coordination. Je tiens à l'en remercier au nom de tous nos membres. Je tiens également à remercier tous les présidents des commissions et leurs membres, les groupes de travail, le conseil du Parc et le comité, ainsi que toutes celles et ceux qui nous ont soutenus.

Grâce à vous, notre association pourra relever ce défi extraordinaire pour un nouveau positionnement de ce territoire entre les cantons de Vaud et Fribourg, entre Montreux, Gstaad et Bulle.

Philippe Randin, président de l'association du Parc

### Impressum

Rapport d'activités 2014 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz  
Responsables de rédaction : Isabelle Daccord, Patrick Rudaz  
Rédaction : Bruno Clément, Isabelle Daccord, François Margot, Marie-Claire Pharisa, Philippe Randin, Patrick Rudaz

Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut  
Graphisme : meo, Rossinière – www.meomeo.ch  
Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du village 6, 1660 Château-d'Œx  
info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93  
www.gruyerepaysdenhaut.ch